

F.F.T.T. - CD93TT

COMITÉ DÉPARTEMENTAL de la SEINE - SAINT - DENIS

1 - 3 Rue de la Poterie 93200 SAINT - DENIS

Tél. : 01 48 31 83 22 ET 09 71 39 96 33

@Mail : [fft.ssd@wanadoo.fr](mailto:fft.ssd@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.cd93tt.fr](http://www.cd93tt.fr)

Le CD93TT est Agréé Jeunesse et Sport sous le numéro de SIRET : 343 109 898 000 43

## HORAIRES DE LA

# " COUPE NATIONALE VÉTÉRANS "

**DATE : DIMANCHE 18 FÉVRIER 2018**

**LIEU : Gymnase JACOB , Salle de Tennis de Table  
2 à 16 Avenue Ferrer ; 93190 LIVRY - GARGAN**

Pour les catégories V1 et V2 :

**"Plus de 40 Ans" & "Plus de 50 Ans" :**

Début du Pointage : 8H30

Fin du Pointage : 9H00

Début de la Compétition : 9H15

Pour la catégorie V3 :

**"Plus de 60 Ans" :**

Début du Pointage : 11H30

Fin du Pointage : 12H00

Début de la Compétition : 12H15

**Fin de la Compétition : vers 16 H 30**

( et remise des Récompenses )

## **Balles Butterfly\*\*\* Blanches**

**BUVETTE  
SUR  
PLACE**

### Rappels de certains points du Règlement :

Pour toutes les catégories : la moyenne des points-classement, suivant le dernier classement officiel paru, des 2 meilleur(e)s joueurs ou joueuses physiquement présent(e)s dans chaque équipe permet de leur attribuer un numéro de 1 à X ( X étant le nombre d'équipes engagées dans la catégorie ).

- Chaque équipe est composée obligatoirement de 2 joueurs, 2 joueuses ou mixte ( un 3<sup>ème</sup> et un 4<sup>ème</sup> joueur peuvent disputer les doubles )

- Une équipe ne peut compter qu'un(e) seul(e) ÉTRANGER(ÈRE).

- Le Tableau A ( V1 ) se déroulera sous forme de 3 poules de 3 équipes puis des matchs de classements seront organisés entre les 1<sup>ers</sup> de poules, et 2<sup>èmes</sup> de poules, et 3<sup>èmes</sup> de poules.

- Le Tableau B ( V2 ) se déroulera sous forme de 2 poules de 3 équipes et 1 poule de 4 équipes, puis des matchs de classements seront organisés entre les 1<sup>ers</sup> de poules, et 2<sup>èmes</sup> de poules, et 3<sup>èmes</sup> de poules.

- Le Tableau C ( V3 ) se déroulera sous forme d'une poule unique de 3 équipes.

**ATTENTION** : Si l'horaire le permet et si toutes les équipes le souhaitent, il sera possible de jouer toutes les rencontres ( les 4 simples + le double ) avec l'accord des juges-arbitres et du délégué ( étant habilités à prendre la décision ).

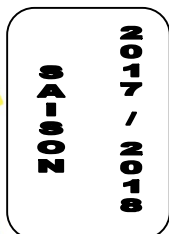
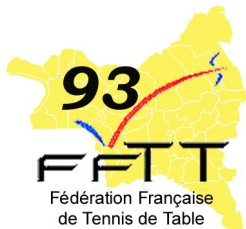
**Qualification pour l'Échelon Régional** : ( dans l'ordre du classement final )

- Tableaux A et B : " Plus de 40 et 50 Ans " : 1 à 4 ÉQUIPES QUALIFIÉES ( VOIR LE RÈGLEMENT )

- Tableau C : " Plus de 60 Ans " : 1 ÉQUIPE QUALIFIÉE ET 1 ÉQUIPE REMPLAÇANTE

**Juges - Arbitres : Anthony GUILLO, Cyrille GOULET et Christiane DEMEILLAT**

**Délégué : Didier BRASA**



F.F.T.T. - CD93TT

COMITÉ DÉPARTEMENTAL de la SEINE - SAINT - DENIS

1 - 3 Rue de la Poterie 93200 SAINT - DENIS

Tél. : 01 48 31 83 22 ET 09 71 39 96 33

@Mail : [fft.ssd@wanadoo.fr](mailto:fft.ssd@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.cd93tt.fr](http://www.cd93tt.fr)

Le CD93TT est Agréé Jeunesse et Sport sous le numéro de SIRET : 343 109 898 000 43

# LISTE DES CLUBS POUR LA " COUPE NATIONALE VÉTÉRANS "

DATE : DIMANCHE 18 FÉVRIER 2018

LIEU : *Gymnase JACOB , Salle de Tennis de Table*  
*2 à 16 Avenue Ferrer*  
*93190 LIVRY - GARGAN*

"Plus de 40 Ans" (V1) :

( 3 Poules de 3 équipes )

- 1 - LES LILAS TT 1
- 2 - PAVILLONNAIS SE 1
- 3 - ROMAINVILLOIS TT 1
- 4 - ROSNY SOUS BOIS JA 1
- 5 - SAINT - DENIS US93TT 1
- 6 - VILLEMOMBLE SPTT 1
- 7 - VILLEMOMBLE SPTT 2
- 8 - VILLEPINTE SPTT 1
- 9 - VILLEPINTE SPTT 2

"Plus de 50 Ans" (V2) :

( 2 Poule de 3 et 1 poule de 4 équipes )

- 1 - DRANCY JA 1
- 2 - DRANCY JA 2
- 3 - LES LILAS TT 1
- 4 - LIVRY - GARGAN EP 1
- 5 - PANTIN CMS 1
- 6 - ROMAINVILLOIS TT 1
- 7 - ROMAINVILLOIS TT 2
- 8 - ROSNY SOUS BOIS JA 1
- 9 - SAINT - DENIS US93TT 1
- 10 - VILLEPINTE SPTT 1

"Plus de 60 Ans" (V3) :

( 1 Poule unique de 3 équipes )

- 1 - LIVRY - GARGAN EP 1
- 2 - LIVRY - GARGAN EP 2
- 3 - PAVILLONNAIS SE 1

ATTENTION : Si l'horaire le permet et si toutes les équipes le souhaitent, il sera possible de jouer toutes les rencontres ( les 4 simples + le double ) avec l'accord des juges-arbitres et du délégué ( étant habilités à prendre la décision ).

Qualification pour l'Échelon Régional : ( dans l'ordre du classement final )

- Tableaux A et B : "Plus de 40 et 50 Ans" : 1 à 4 ÉQUIPES QUALIFIÉES ( VOIR LE RÈGLEMENT )

- Tableau C : "Plus de 60 Ans" : 1 ÉQUIPE QUALIFIÉE ET 1 ÉQUIPE REMPLAÇANTE

Juges - Arbitres : Anthony GUILLO, Cyrille GOULET et Christiane DEMEILLAT

Délégué : Didier BRASA